

Société S.A.R.L. A VOUS LE STUDIO

Au capital de 3 000 €

Siège : 88 rue du Château, 92600 ASNIERES-SUR-SEINE

RCS n° 539 464 347 000 19 – Nanterre

PROCES VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 08 juin 2026

L'an deux mille vingt six

Et le huit juin,

A vingt heures,

Les associés de la société à responsabilité limitée **A VOUS LE STUDIO** se sont réunis en assemblée ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le gérant le **08 juin 2026**.

M. John Berrebi, préside la séance en sa qualité de gérant de la société **S.A.R.L. A VOUS LE STUDIO**.

Sont présents ou représentés les associés :

Monsieur Robert John Berrebi,

Mademoiselle Marianne Groves,

Les associés présents ou représentés sont propriétaires de :

Monsieur Robert John Berrebi, Propriétaire de **94** parts sociales,

Monsieur Claude Berrebi, décédé le 17 octobre 2024, était propriétaire de 3 parts sociales, lesquelles sont transférées de droit à Monsieur Robert John Berrebi, gérant de la société, portant ainsi ses parts à 97 parts sociales.

Mademoiselle Marianne Groves, Propriétaire de **3** parts sociales,

Soit un total de **100** parts sociales.

Les actionnaires présents ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès verbal.



Monsieur Robert John Berrebi, le Gérant, constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Monsieur Robert John Berrebi, le Gérant, rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 08 juin 2026**

- 1) Lecture du rapport de gestion de la société **S.A.R.L. A VOUS LE STUDIO**, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2025**.
- 2) Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la société **S.A.R.L. A VOUS LE STUDIO**, et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé.
- 3) Affectation du résultat de l'exercice clos au **31 décembre 2025**.

Le Président présente alors aux associés les comptes qu'il a établi à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- Les comptes annuels, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos le **31 décembre 2025**,
- Son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au **31 décembre 2025**,
- Le texte des résolutions proposées aux associés,
- Un double de chacune des convocations adressées aux associés le **18 mai 2026**.

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés plus de quinze jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai chaque document a été tenu à leur disposition au siège social de la société **S.A.R.L. A VOUS LE STUDIO**.

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports, et présente le texte des résolutions qu'il propose à l'assemblée générale, la discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Handwritten signature and initials in black ink, located at the bottom right of the page.

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU **08 juin 2026**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice clos au **31 décembre 2025**, et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'il lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé. L'assemblée générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2025** font apparaître un déficit de **355 euros**.

Résultat comptable N-1 : Bénéfice de **320 euros**.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la société, se traduisant par un bénéfice de **320 euros** de la façon suivante :

- Au compte de report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions légales, les associés prennent acte qu'aucune distribution n'est intervenue au cours des trois derniers exercices :

Exercice N-3 clos au 31 décembre 2022 : aucune distribution.

Exercice N-2 clos au 31 décembre 2023 : aucune distribution.

Exercice N-1 clos au 31 décembre 2024 : aucune distribution.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de rémunérer le gérant à hauteur de **30 000 euros** si l'activité de la société le permet.

L'assemblée générale prend acte de la rémunération versée au gérant au titre de l'année 2025 :

- Une somme de **0 euros**.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



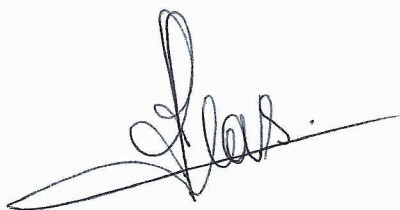
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

- **Monsieur Robert John Berrebi,**

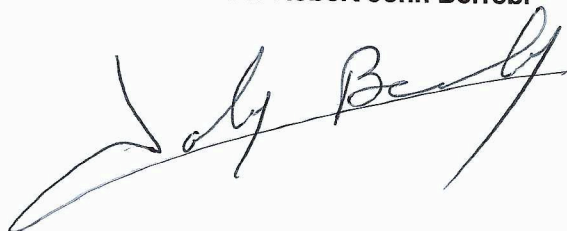
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. J. Berrebi', written over a horizontal line.

- **Mademoiselle Marianne Groves,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Groves', written over a horizontal line.

Pour la société S.A.R.L. A VOUS LE STUDIO

Le Gérant Monsieur Robert John Berrebi

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. J. Berrebi', written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise		A Vous Le Studio									
Adresse de l'entreprise		88 rue du chateau 92600 asnieres sur seine									
SIRET		53946434700019									
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12					
										Exercice N clos le 31/12/2025	
ACTIF						Brut		Amortissements – Provisions		Net	
						1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012					
			Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *			028	491	030	2596	(2106)			
	Immobilisations financières * (1)			040		042					
	Total I (5)			044	491	048	2596	(2106)			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066					
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068		070					
			Autres * (3)	072	1774	074		1774			
	Valeurs mobilières de placement			080		082					
	Disponibilités			084	657	086		657			
	Charges constatées d'avance *			092		094					
	Total II			096	2431	098		2431			
Total général (I + II)			110	2922	112	2596	326				
PASSIF								Exercice N		NET	
								1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120			
	Écarts de réévaluation							124			
	Réserve légale							126			
	Réserves réglementées *							130			
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *				131	)	132		
	Report à nouveau							134			
	Résultat de l'exercice							136	(355)		
	Subventions d'investissement							137			
	Provisions réglementées							140			
	Total I							142	(355)		
Provisions pour risques et charges							Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *							166			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)					169	681	)	172	681	
	Comptes courants d'associés							173			
Autres dettes							175				
Produits constatés d'avance							174				
Total III							176	681			
Total général (I + II + III)							180	326			
RENOVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	491	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD